

obtiendrait un prix moins avantageux, non seulement à cause de la direction mal entendue et du peu de largeur de la rue du Bessard, mais aussi à cause de la forme défectueuse du massif mis en vente.

Mais ce n'est pas tout encore. La nouvelle direction assignée par ce même plan à la rue du Bessard la prolonge à travers les maisons qui forment le côté nord de cette rue, à partir du n° 7, et la fait arriver à l'angle du quai d'Orléans et de la place de la Feuillée. Ce prolongement a pour résultat de placer un massif de maisons entre la nouvelle et l'ancienne rue du Bessard. Ce massif devrait nécessairement être démoli de suite, puisque les maisons qui le composent seraient en partie sacrifiées à l'ouverture de la voie nouvelle. Le terrain ainsi dénudé formerait un triangle long de 29 mètres, large de 12 mètres à sa base, de 6 mètres seulement au milieu de sa hauteur, et par conséquent extrêmement aigu. La base de ce triangle reposerait sur le quai d'Orléans et son sommet toucherait au point de section entre l'ancienne et la nouvelle rue. On comprend dès ce moment que cet emplacement triangulaire, étranglé et peu étendu, ne pourrait être vendu qu'aux propriétaires du côté sud de la partie de la rue du Bessard désormais condamnée à la suppression.

Ces propriétaires, en effet, possesseurs de servitudes de jours et de passage sur l'ancienne rue, s'opposeraient à ce que cette rue fût supprimée, à moins que leur intérêt n'y trouvât son avantage. Or, la ville n'aurait qu'un moyen de leur accorder cet avantage; ce moyen consisterait à leur vendre à bas prix le terrain dont il s'agit, et à les autoriser en même temps à faire avancer leurs constructions jusques sur la rue nouvelle, en absorbant à leur profit la partie condamnée de la rue ancienne. Maintenant est-il probable que les propriétaires, empressés d'obtenir l'avantage qui vient d'être décrit, iraient au devant de la ville et lui feraient de belles offres ? On est fondé à penser le contraire lorsque l'on considère que l'emplacement à vendre serait immédiatement dénudé, et qu'ainsi